

Séjour de randonnée pédestre à La Plagne-Montchavin

du vendredi 30 juin 2017 au samedi 10 juillet 2017

Le Massif de la Vanoise et la vallée de la Tarentaise Un vrai village alpin face au Mont Blanc

Situé sur un balcon dominant la Haute Tarentaise, avec un panorama exceptionnel sur le Mont Blanc, ce charmant village savoyard vous séduira par ses ruelles et ses chalets traditionnels en toits de lauze.

Accès au séjour

Séjour proposé aux **membres de Binic Rando**, licenciés à la Fédération Française de Randonnée Pédestre avec assurance Responsabilité Civile.

Nombre de participants :

25 maximum, dans l'ordre des pré-inscriptions avec liste d'attente si le nombre est supérieur à 25

15 minimum

Déplacement en véhicules personnels et covoiturage.

Descriptif :

Séjour de randonnée pédestre en montagne de 9 jours / 8 nuits au **VVF de La Plagne-Montchavin** (à 14 kms de Bourg St Maurice -73)

<http://www.vvf-villages.fr/villages-vacances/vacances-montchavin-la-plagne-vvf-villages.html>

Arrivée à La Plagne pour le dîner le vendredi 30 juin 2017 en soirée

Retour vers Binic le samedi 8 juillet après le petit déjeuner.

Prix :

Environ **360 € par personne**

Supplément « single » : 12 € par nuit

La prestation VVF comprend :

- Apéritif de bienvenue
- Pension complète avec panier-repas le midi, vins compris le soir, du dîner du vendredi soir 30 juin au petit déjeuner du samedi matin 10 juillet 2017.
- Un logement pour deux personnes (1 personne par pièce) avec salle d'eau et WC à partager.
- T.V. dans chaque logement.
- Linge de toilette, draps et couvertures fournis - lits faits à l'arrivée.
- L'accès à l'espace « Paradisio » (complexe aqualudique) : accès gratuit au bassin extérieur, toboggans, plage verte (accès payant pour l'espace intérieur)
- L'animation des soirées au village.

Nota : le « bar à pasta » : différentes variétés de pâtes vous sont proposées aux repas en complément du plat de résistance.

Ne sont pas compris dans le forfait :

- L'assurance annulation interruption, facultative qui vous sera proposée lors de l'inscription
- Les voyages aller/retour jusqu'à La Plagne et les déplacements vers les départs de randonnées basés sur le covoiturage

Inscriptions :

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer par deux ou trois pour occuper les logements ainsi que pour le co-voiturage (aller-retour + déplacements en cours de séjour).

Les pré-inscriptions sont ouvertes **dès à présent** et seront closes au **1^{er} décembre 2016**. Elles sont enregistrées dès réception d'un chèque de 50 € par personne à l'ordre de Binic Rando.

Suivant le nombre de personnes préinscrites, le séjour peut être annulé (moins de 15) ; en cas d'annulation, le remboursement sera effectué par l'Association Binic Rando.

Le séjour validé, un bulletin d'inscription sera transmis aux préinscrits. L'inscription ne sera définitive qu'après signature et réception de ce document, complété en deux exemplaires, sous huit jours. Au moment de cette inscription, une assurance individuelle (annulation et/ou interruption de séjour) vous sera proposée.

Règlement :

Acompte de 50 €/personne à la préinscription.

Transmission du bulletin d'inscription et du bulletin d'adhésion à l'assurance après réception du règlement de 50 € (les dates des versements suivants y figureront).

Tous les chèques sont à établir à l'ordre de Binic Rando.

Conditions d'annulation :

Les conditions d'annulation, à titre individuel, seront précisées dans le bulletin d'inscription.

Divers :

Une réunion d'information sera organisée au printemps 2017 pour les participants.

Contact :

Rémi JEZEQUEL
1, rue de la Roche Martin
22520 BINIC
Tél. 02.96.73.17.96 / 06.81.66.11.74
Jezequel.remi@wanadoo.fr